

Image not found or type unknown



Bénévolat ou Contrat de travail

Par **musiclive**, le **19/02/2013** à **14:29**

Bonjour, rnrnJe suis en train de créer un projet de promotion d'artistes rnrnJe souhaite savoir si le fait de faire venir des artistes bénévoles (promo 1h) dans un bar pour une soirée occasionnelle (une fois par mois) avec une entrée gratuite est légal ? Qu'en est-il si l'entrée est payante.rnrnCordialement, rnrnMusique live

Par **pat76**, le **21/02/2013** à **15:32**

BonjourrnrnLe bénévolat ne peut être fait qu'au profit d'associations à but non lucratif.rnrnSi vous faites venir des artistes ils seront en droit de demander à être rémunérés et s'ils ne le sont pas, le fait qu'ils auront une activité dans votre bar, pourra être considéré comme du travail dissimulé.